

Avis voté en plénière du 10 novembre 2015

Les filières lin et chanvre au cœur des matériaux biosourcés émergents

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

L'avis met en lumière tout le potentiel de développement des matériaux biosourcés issus de l'utilisation de la biomasse d'origine agricole.

Sur nos territoires ultramarins, l'enjeu est fondamental compte tenu des objectifs très ambitieux fixés pour l'Outre-mer par loi en matière d'autonomie énergétique et de réduction de la consommation finale d'énergie.

Le groupe de l'Outre-mer aurait toutefois souhaité qu'un focus détaillé soit proposé sur certaines filières clés pour nos territoires telles que la canne à sucre, la fibre de bambou, essentielle au marché du textile, ou encore la fibre de coco.

Le groupe de l'Outre-mer considère que cet avis avance des pistes de réflexions innovantes pour le développement de filières d'avenir pour nos territoires. Par conséquent, il a voté l'avis.

ATUA NO TE ATUA

EI AHA OE E FARII EI FAAINO HIA TE NATURA MI TEIE I RAVE HIA I TE MAU MUNU ITI

ATUA NO TE AIVA

EI IAHA TE MAU VIIVII A TE NUNAA EI FA I INO HIA I TE MITI E TE FENUA ENANA. A POHE EI TE MAU HUA AI TEMARII

Dieux des Dieux,

Ne permet pas que l'on fasse du mal à la Nature comme on le fait aux petits oiseaux.

Dieux des Dieux,

Que la pollution humaine ne tue ni la Mer, ni la Terre de l'Humanité car ce sont les refuges de nos petits-enfants.